

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple-Un But-Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION (ANAO SUP)



**Rapport d'évaluation externe du Master Production et
transformation des produits agricoles, Spécialité : Productions
halieutiques et gestion des écosystèmes aquatiques, de l'UFR
Sciences Agronomiques, de l'Aquaculture et des Technologies
Alimentaires (S2ATA)
de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB),**

Équipe d'experts externes :

- **Pr. Cheikh Tidiane BA**, Professeur Titulaire à la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, **Président**
- **Pr. Aboubacar TOGUYENI**, Professeur Titulaire en Sciences halieutiques, Université Nazi BONI, Bobo-Dioulasso, BURKINA FASO, **membre**
- **Dr Hamet Diaw DIADHIOU**, Docteur en Biologie marine, Maître de Recherches CAMES, Chercheur ISRA CRODT, **membre**.

Signature :

Pour l'Équipe, le Président



Décembre 2024

Glossaire

- ANAQ-Sup : Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur.
- ANPEJ : Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes.
- CAMES : Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur.
- CIAQ : Cellule Interne Assurance Qualité.
- CM : Cours Magistral.
- CP : Comité de Pilotage.
- DER/FJn : Délégation générale à l'Entrepreneuriat Rapide des Femmes et des Jeunes.
- LMD : Licence, Master, Doctorat.
- M1, M2 : Master 1, Master 2.
- MPA-SAO : Master de Physique Appliquée Science de l'Atmosphère et de l'Océan.
- PATS : Personnel Administratif Technique et de Service.
- PER : Personnel d'Enseignement et de Recherche.
- PSEJ : Programme Sénégalais d'Entrepreneuriat des Jeunes.
- PTPA-PHGEA : Master en Production et Transformation des Produits Agricoles.
Spécialité : Productions Halieutiques et Gestion des Écosystèmes Aquatiques.
- REESAO : Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest.
- TD : Travaux Dirigés.
- TP : Travaux Pratiques.
- TPE : Travail Personnel de l'Étudiant.
- UE : Unité d'Enseignement.
- UFR-S2ATA : Unité de Formation et de Recherche-Sciences Agronomiques, Aquaculture et Technologie Alimentaire.
- UGB : Université Gaston BERGER de Saint-Louis.

Sommaire

Introduction	3
I. Présentation du programme évalué	4
II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	9
III. Description de la visite (organisation, déroulement et appréciation)	10
IV. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup ..	17
V. Points forts du programme.....	25
VI. Points faibles du programme	26
VII. Appréciations générales.....	27
VIII. Recommandations à l'établissement	27
IX. Recommandations à l'ANAQ-Sup	28
X. Proposition de décision	28

Introduction

Le conseil de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Agronomiques, Aquaculture et Technologie Alimentaire (UFR S2ATA), en sa séance du 24 mai 2022, a soumis ses masters à l'accréditation par l'ANAQ-Sup dont le Master en Production et Transformation des Produits Agricoles, spécialité : Productions Halieutiques et Gestion des Ecosystèmes Aquatiques (PTPA-PHGEA). A cet effet, un comité de pilotage a été créé au sein du Département Aquaculture pour coordonner les travaux préparatoires du processus. Ce comité était composé du Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER), du Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS), des étudiants et d'un représentant de la Cellule Interne Assurance Qualité (CIAQ) de l'UGB. Le rapport d'autoévaluation du Master en PTPA-PHGEA est l'aboutissement du processus mené par cette équipe. Celle-ci a été invitée à s'adjoindre toute personne dont les compétences pourraient aider à bien mener le travail d'élaboration du rapport.

Le chronogramme des rencontres qui ont conduit à l'élaboration du rapport d'autoévaluation a été le suivant :

- 1^{er} décembre 2022, séance d'information avec la CIAQ ;
- 1^{er} février 2023, cérémonie de lancement de l'auto-évaluation avec la CIAQ et l'ANAQ-Sup
- 31 mars 2023, avis de recevabilité de la candidature à l'accréditation 2023 ;
- 13-18 novembre 2023, atelier d'élaboration du pré-rapport d'auto-évaluation qui a nécessité la collecte de plusieurs éléments de preuves auprès de tous les services de l'UGB.

Le rapport a été validé en interne à l'UGB par les instances de validation de l'université et soumis à l'ANAQ-Sup pour l'accréditation nationale du Master en PTPA-PHGEA.

Une équipe d'experts externes est envoyée par l'ANAQ-Sup à l'UGB pour l'évaluation du master en PTPA-PHGEA en vue de son accréditation. Les experts ci-dessous ont été désignés:

- **M. Cheikh Tidiane BA** (Président), Professeur Titulaire à la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
- **M. Aboubacar TOGUYENI**, Professeur Titulaire en Sciences halieutiques, Université Nazi BONI, Bobo-Dioulasso, BURKINA FASO,
- **M. Hamet Diaw DIADHIOU**, Docteur en Biologie marine, Maître de Recherches CAMES, Chercheur ISRA CRODT, à la retraite.

Le présent rapport d'évaluation des experts externes est établi conformément au format de rapport recommandé par l'ANAQ-Sup.

I. Présentation du programme évalué

Le programme du Master en productions halieutiques et gestion des écosystèmes aquatiques de l'UGB a été mis en place au sein de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Agronomiques, Aquaculture et Technologie Alimentaire (UFR S2ATA) de l'UGB.

Ce programme vise à doter les apprenants de solides connaissances, théoriques et pratiques, leur permettant d'exercer dans les domaines des productions halieutiques et aquacoles de façon générale, d'appréhender la durabilité des filières halieutiques et aquacoles en fonction du contexte environnemental et social, et de trouver des solutions durables, économiquement et socialement adaptées au contexte local.

Les objectifs de formation du Master en PHGEA sont ainsi en concordance avec ceux de l'UGB, clairement mentionnés dans son plan stratégique 2021-2025, à savoir :

- Former des cadres sénégalais et africains compétents, adaptés aux besoins des individus, des universités et du marché du travail ;
- Contribuer à la recherche scientifique au niveau national et international ;
- Contribuer au développement de la vallée du fleuve Sénégal et de son hinterland en prenant en charge ses problématiques de développement par la recherche ;
- Promouvoir la culture sénégalaise et africaine.

Le démarrage du Master en PTPA-PHGEA a été autorisé par l'Assemblée de l'Université réunie, en sa séance du 05 août 2013, suite à l'atelier d'élaboration des maquettes, tenu les 22 et 23 Juillet 2013, avec la participation de personnes ressources (des Professeurs de rang A venant des différentes universités du pays, des représentants des PATS, des étudiants, un représentant de l'Assemblée Nationale, etc.).

Depuis 2014-2015, année académique d'ouverture du Master en PTPA-PHGEA de l'UFR S2ATA, le recrutement d'étudiants, l'organisation des activités de formation et la délivrance des attestations se font de manière régulière, excepté l'année 2018-2019. Cette année, le Conseil pédagogique de l'UFR avait décidé de surseoir à la sélection d'étudiants du fait de longues perturbations durant l'année académique 2017-2018.

Six cent soixante-dix-huit (678) étudiants étaient inscrits en 2022-2023 à l'UFR S2ATA qui dispose de :

- Quatre (04) salles de 50 places chacune à l'UGB II ;
- Deux (02) salles de travaux pratiques fonctionnelles de 25 places à l'UGB ;
- Une (01) salle de TP de 25 places à la ferme ;

- Cinq (5) salles nouvellement construites, non encore opérationnelles, devant servir de laboratoires.

Dans le cadre de la mutualisation des infrastructures, l'UFR a accès à deux amphithéâtres de 250 places et des salles de cours dans les autres UFR. En outre, elle dispose d'une salle de visio-conférence pour les cours magistraux et les soutenances en ligne, d'une ferme aquacole de 15 hectares dédié à la pédagogie et à la recherche. Sur le site de cette ferme, le master dispose de bassins aquacoles :

- Un bassin de grossissement de 20 m x 25 m (500 m²), destiné aux travaux pratiques et à la production aquacole ;
- Un bassin de récupération, de 5 m x 8 m (40 m²) ;
- Un bassin de reproduction, de dimensions 4 m x 5 m (20 m²) ;
- Cinq (05) étangs en liner pour le pré grossissement et le grossissement, de diverses espèces;
- Quatre (04) bacs en fibre de verre (2 de 12 m³ et 2 de 1.5 m³) ;
- Une (01) unité d'expérimentation avec 21 buses de 1 m³.
- Un (01) dispositif en circuit fermé constitué de bacs en plastique et d'aquariums.

Du point de vue financier, l'Etat du Sénégal a mis à la disposition de l'UFR une subvention d'environ 38 millions chaque année depuis 2018. Des ressources additionnelles provenant de partenaires des PER viennent, certaines années, renforcer le budget alloué par l'Etat. Toutes les ressources financières, y compris celles des projets, sont versées dans les comptes de l'UGB et gérées selon les règles de la comptabilité publique. Elles sont destinées à appuyer les activités de recherche, notamment, la prise en charge des activités de terrain, des analyses d'échantillons, l'octroi de subventions aux étudiants admis dans les programmes de recherche, équipement du personnel, etc. Quelques ordres de paiements émis dans le cadre des projets (PS1, PS2, PS3) ont été émis comme éléments de preuves complémentaires.

Le nombre d'étudiants en M1 au démarrage du Master était de sept (07) étudiants la première année et neuf (09) pour l'année universitaire 2022-2023. Le tableau I donne les effectifs des étudiantes et étudiants, depuis le démarrage du Master en 2015-2016 jusqu'à l'année universitaire 2022-2023.

Tableau I. Effectifs des filles et garçons dans le Master en PHGEA, de 2015 à 2023.

Niveau	Sexe	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021	2021 2022	2022 2023	Proportion (%)
M1	Filles	1	1	4		3	2	1	5	30,36
	Garçons	6	7	5		4	7	6	4	69,64
M2	Filles	1	1	4		3	2	1		26,09
	Garçons	6	6	5		4	7	6		73,91

Ce programme accueille des filles et des garçons en M1 et M2. Toutefois il y a plus de garçons que de filles tant en M1 qu'en M2 avec des taux respectifs de 73,91 et 69,64%. Cependant, une inversion de tendance est observée au cours de l'année académique 2022-2023 où les nombres de filles et de garçons sont respectivement de 5 et 4. En comparant les effectifs en M1 et M2 sur la période comprise entre 2015 et 2023, une légère augmentation du nombre de garçons de 69,64 à 73,91% est observée alors que chez les filles la proportion diminue en M2, passant de 30,36 à 26,09%.

Depuis sa création en 2015, le Master en Production et Transformation des Produits Agricoles-Spécialité : Productions Halieutiques et Gestion des Écosystèmes Aquatiques a enregistré la sortie de six promotions de diplômés.

Le Master en Production et Transformation des Produits Agricoles-Spécialité : Productions Halieutiques et Gestion des Écosystèmes Aquatiques de l'UFR S2ATA de l'UGB est caractérisé ainsi qu'il suit :

- Mention : Sciences agronomiques
- Domaine : Productions Agricoles et Agro-alimentaires
- Spécialité : Productions et Transformations des Produits Agricoles
- Option 1 : Productions animales et Elevage (PAE)
- Option 2 : Production halieutique et gestion des écosystèmes aquatiques (PHGEA)
- Option 3 : Productions Végétales et Agronomie (PVA)
- Option 4 : Technologies Agro-alimentaires (T2A)

Les enseignements se déroulent en quatre (4) semestres selon le système LMD. Le premier semestre est commun aux 4 options et comporte des enseignements généraux.

Le recrutement fait suite à un appel à candidature, le Diplôme requis pour être accepté étant la licence ou un diplôme admis en équivalence. Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- Une demande adressée au Directeur de l'UFR S2ATA, dans laquelle le candidat indiquera l'option demandée et ses motivations ;
- Un curriculum-vitae ;
- Une copie certifiée conforme de l'attestation de réussite à la Licence ou du diplôme admis en équivalence ;
- Les copies certifiées conformes des relevés de notes obtenues au cours des 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année de Licence ou des 3 dernières années d'études du candidat.

Le dossier constitué est examiné par une commission ad hoc. Un entretien a lieu avec les candidats. La sélection et le classement des étudiants est faite selon des critères bien définis.

L'admission en 2^{ème} année de Master (M2) est acquise pour les étudiants ayant validé la première année de Master (M1) ou ayant au moins 42 crédits sur les 60 requis. Le diplôme de Master en Production et Transformation des Produits Agricoles-Spécialité : Productions Halieutiques et Gestion des Écosystèmes Aquatiques est décerné à l'étudiant qui a validé l'ensemble des semestres et capitalisé les 120 crédits.

Les enseignements proposés dans le Master approfondissent les connaissances scientifiques acquises par les apprenants au cours de leur formation en licence et explorent de nouvelles compétences en matière de conception de stratégies pour un développement durable.

Le programme d'études s'inscrit dans le plan stratégique de l'UGB qui se veut être un pôle de formation et de recherche de qualité ouvert sur les réalités socio-économiques locales, nationales, sous-régionales et internationales et qui ambitionne d'être un des moteurs du développement durable de la Vallée du fleuve Sénégal et de sa sous-région. Sa mission est de :

- Former des cadres supérieurs qualifiés du Sénégal et des autres pays africains, principalement de la sous-région, dans des filières correspondant aux besoins de l'économie locale, nationale et régionale ;
- Développer une recherche scientifique de qualité en adéquation avec les problématiques locales et nationales ;
- Privilégier la bonne gouvernance universitaire pour une utilisation optimale des ressources humaines, matérielles et financières de l'institution ;

Rapport d'évaluation externe du Master du Master productions halieutiques et gestion des écosystèmes aquatiques de l'UGB de Saint Louis.

- Utiliser les technologies de l'information et de la communication pour améliorer ses performances dans l'enseignement, la recherche et la gestion.

Le programme de formation est organisée selon le système Licence-Master-Doctorat (LMD) et est divisée en Unités d'Enseignements (UE). Chaque UE est composée d'éléments constitutifs (EC) et créditée sur la base de son volume horaire totale (VHT) à raison de 20 h pour un (1) crédit. Le nombre total de crédits requis pour être titulaire du master est de 180 sur deux années d'études. Chaque crédit correspond à 20 heures réparties en cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP) et travail personnel de l'étudiant (TPE). Les TPE représentent 40 % du volume horaire total (VHT) de l'UE, les 60% étant consacrés aux CM, TD et TP. Cette répartition est respectée pour toutes les UE qui, validées, donnent droit à des crédits capitalisables et transférables.

Durant les semestres deux (02) et trois (03) se déroulent les enseignements spécifiques au Master PTPA-PHGEA. Le semestre quatre (04) est consacré au stage en milieu professionnel validé par la rédaction d'un mémoire et d'une soutenance devant un jury. Le diplôme de Master en Productions et Transformation des Produits Agricoles-Productions Halieutiques et Gestion des Ecosystèmes Aquatiques est décerné à l'étudiant qui a validé l'ensemble des semestres et capitalisé les 120 crédits.

Les enseignements proposés dans ce Master approfondissent, les connaissances scientifiques acquises par les apprenants au cours de leur formation en licence et explorent de nouvelles compétences en matière de conception de stratégies pour un développement durable. Ils peuvent également contribuer à l'accroissement des systèmes de production aquacole et halieutique durable, qui constituent un maillon essentiel de la souveraineté alimentaire et de la lutte contre la pauvreté.

Le programme est divisé en quatre semestres de 30 crédits chacun et se déroule sur deux (2) ans. Les 3 premiers semestres sont composés d'un ensemble d'Unités d'Enseignements (UE), lesquelles comprennent des éléments constitutifs. Le 4ème semestre correspond au stage en milieu professionnel, à la rédaction du mémoire et à sa soutenance devant un jury.

Les unités d'enseignement et les Eléments Constitutifs (EC) sont bien structurés et les enseignements sont déroulés dans l'ordre, en respectant les prérequis nécessaires à l'acquisition de compétences d'un enseignement à un autre. Les cours ont des syllabi établis selon le canevas institutionnel.

II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le Comité de Pilotage, chargé de l'auto-évaluation du Master en Productions halieutiques et gestion des écosystèmes aquatiques (PHGEA) était composé des membres suivants :

- Le Directeur de l'UFR S2ATA ;
- Le responsable scientifique du Master PTPA-PHGEA, Président ;
- Le Directeur de la Scolarité Centrale ;
- Les enseignants chercheurs de l'UFR S2ATA ;
- Les étudiants du Master ;
- Les membres du PATS.

Le comité a fait un diagnostic de la formation, procédé à l'auto-évaluation et a ensuite rédigé un rapport, validé par la CIAQ et transmis à l'ANAQ-Sup.

Le rapport est un document de 32 pages qui comporte à la première page la signature du Recteur de l'UGB pour la transmission officielle de la demande d'accréditation du Master en Production Halieutiques et Gestion des Ecosystèmes Aquatiques (PHGEA). Suit à la page 2 la fiche de validation de soumission du rapport final d'autoévaluation interne à l'accréditation.

Le rapport en lui-même comporte une table de matières avec les différentes parties du rapport dont une introduction, la description du programme, la conformité avec les standards du référentiel du programme, les forces, les faiblesses et les projets d'amélioration du programme, une conclusion générale et les annexes.

En introduction, la vision, les orientations et les axes prioritaires de la politique de formation de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis sont déclinés sur la base des plans stratégiques de la période 2021-2025. Elle aborde également la démarche du processus d'auto-évaluation du Master PTPA-PHGEA avec ses différentes étapes.

Vient ensuite la description du programme qui donne des informations sur le Programme en lui-même. Il aborde la superficie occupée par l'UGB, sa position par rapport à la ville de Saint-Louis, son rattachement à la commune de Gandon, sa date d'ouverture en 1990, le nombre d'Unités de Formations et de Recherche (UFR), Instituts de formation, Directions et Services centraux. Les orientations stratégiques de l'Etat du Sénégal en matière de politique publique nationale dans le secteur de la pêche, l'importance du secteur de la pêche et du poisson dans la consommation des ménages et l'économie sont abordés dans ce chapitre. Les conséquences de

l'exploitation des ressources halieutiques et des effets du changement climatiques sur les ressources et les milieux, le Plan stratégique pour l'éducation et la formation (PAQUET 2013-2025), les objectifs du Master et sa mise en oeuvre sont présentées.

Le troisième grand point porte sur la conformité du programme du Master avec les standards du référentiel de programme de l'ANAQ-Sup pour les filières agricoles. Il apporte des réponses aux standards du référentiel de l'ANAQ-Sup.

Le quatrième point aborde les forces, faiblesses et projets d'amélioration, en listant les actions à mener. Il donne des informations sur les forces et les faiblesses du programme et dégage les moyens, les ressources humaines, financières et techniques à mettre en oeuvre pour lever les contraintes.

Enfin, la conclusion générale dans laquelle est abordée l'appréciation du programme au vu des exigences du LMD, des moyens mis en oeuvre pour l'atteinte des objectifs et sur les perspectives, de maintien et d'amélioration des acquis.

III. Description de la visite (organisation, déroulement et appréciation)

L'équipe des experts est arrivée à l'Université Gaston Berger de Saint Louis, le 31 Juillet 2024, à 08 h. 30 mn. Elle a été accueillie par le Directeur de l'UFR Sciences Agronomiques, Aquaculture et Technologie Alimentaire (S2ATA), qui l'a ensuite installée dans son bureau.

Le travail d'évaluation de la formation comporte deux phases successives : un entretien avec les différents personnels impliqués dans la formation (PER, PATS, étudiants) et une visite sur site des infrastructures et équipements.

Selon l'agenda proposé par l'ANAQ-Sup, les experts devaient commencer leur mission par des discussions avec les membres du comité de pilotage et les responsables de l'UFR S2ATA (**Tableau II**). Cependant, en raison d'une longue coupure générale d'électricité et par soucis de gagner du temps, les experts ont dû commencer par la visite sur site.

Tableau II : Comité de pilotage et responsables de l'UFR S2ATA.

Nom Prénom	Fonction
BA Fatou Keita,	Responsable CIAQ/UGB, Division Planification et suivi.
Beye Ngoné Fall,	Chef de Département Agro-alimentaire
Diop Lamine,	Chef de Département Productions végétales et Agroforesterie
Loum Abdoulaye	Intérimaire du Chef de Département Aquaculture
Ly Mouhamadou Amadou	Ex. Chef de département Aquaculture
Niass Farokh	Directeur de l'UFR S2ATA
Sène Mamadou,	Chef des Services Administratifs

A. Visite sur site

La visite sur site a été dirigée par le Directeur de l'UFR S2ATA, accompagné de son chef des services administratifs et de quelques PER. Les experts ont travaillé avec eux, pendant toute la journée, selon le chronogramme suivant :

- Visite des locaux : 09 h - 12 h ;
- Présentation de l'établissement abritant le programme : 12 h 30 mn–14 h 15 mn ;
- Présentation du programme et discussions : 14 h 30 mn–15 h 30 mn ;
- Pause : 16 h–17 h 00 ;
- Entretien avec les PER, les PATS et les étudiants : 17 h 30 mn–19 h ;
- Point d'harmonisation des experts : 19 h 10 mn–19 h 40 mn ;
- Restitution du programme de la journée par les experts en présence du Directeur de l'UFR et des responsables du Master : 19 h 45 mn–20 h 30 mn.

Ainsi, au cours de la journée, l'équipe d'experts a pu visiter différentes infrastructures et divers équipements pédagogiques, notamment :

- Les salles de cours (dont certaines étaient utilisées, tantôt pour des cours magistraux, tantôt pour des travaux pratiques) ;
- Les bureaux des enseignants (avec 2 à 3 enseignants par bureau) ;
- Le bureau du Chef des services administratifs ;
- Le bureau du Directeur de l'UFR S2ATA ;
- Le secrétariat du Directeur de l'UFR S2ATA (avec dans la même salle différents services : administratif, financier et informatique) ;
- La salle de vidéoconférence ;
- La salle de réunions en partage avec l'UFR Santé ;
- La bibliothèque centrale (avec un espace dédié à l'Aquaculture, des commodités et des services adéquats pour une bonne recherche bibliographique) ;
- La bibliothèque du Master, centre de documentation entièrement dédié à l'Aquaculture, est situé à environ 400 mètres de la bibliothèque centrale.
- La ferme aquacole d'une superficie de 15 hectares, située dans l'enceinte de l'Université, à environ 1 kilomètre de l'Administration du Master et des salles de cours où les étudiants peuvent se familiariser avec les différentes étapes de la production d'élevage, observer certaines ressources vivantes du milieu d'élevage, préparer l'aliment à base de sous-produits agricoles, etc. En effet, cette ferme aquacole abrite des bâtiments, à toiture en

tôle ondulée et des ventilateurs, construits grâce aux inscriptions pédagogiques des étudiants, de nouveaux laboratoires de stockage et de fabrication d'aliments pour poissons, des salles de travaux pratiques où les étudiants disposent de microscopes et divers autres appareils pour observer la flore et la faune aquatique, des bassins hors sol, des étangs d'élevage et des bassins d'alevinage et de suivi de la reproduction des poissons, en l'occurrence, le tilapia et le poisson-chat et la station de pompage des eaux du fleuve, pour alimenter en eau les bassins et étangs aquacoles et aussi de nombreux et importants équipements acquis dans le cadre du Contrat De Performance (CDP), mais non encore utilisés par manque de locaux pour leur installation et de courant électrique triphasé.

En outre, sur le plan pédagogique, la formation dispose d'un bus de 60 places et d'un mini bus pour les excursions pédagogiques des étudiants.

La visite sur site des infrastructures et équipements destinés à la formation des étudiants du Master en productions halieutiques et gestion des écosystèmes aquatiques de l'UGB a permis aux experts de l'ANAQ-Sup de constater :

- Une insuffisance de locaux pédagogiques et administratifs qui ne remet toutefois pas en cause la bonne exécution des programmes de formation ;
- Une insuffisance de moyens financiers pour abriter et faire fonctionner les précieux équipements scientifiques acquis dans le cadre du CDP ;
- L'existence d'un centre de documentation spécialisé (documents physiques et numériques accessibles en ligne), situé à proximité du campus social, ce qui est très pratique pour les étudiants ;
- L'existence aussi d'un espace dédié à l'aquaculture au niveau de la bibliothèque centrale, située au cœur du campus pédagogique ;
- Au niveau de la ferme, la nécessité de renforcement de capacité du technicien supérieur sur place pour qu'il puisse relever le défi de l'entretien et de la maintenance des différents équipements ;
- Au niveau des PER, la nécessité de se regrouper autour de projets fédérateurs afin de trouver les moyens financiers nécessaires à la mise à niveau de l'aquaculture et relever le niveau de la formation.

B. Présentation du Master en PHGEA

Après la visite sur site, les experts, les membres du comité de pilotage, les responsables de l'UFR S2ATA et les autres enseignants-chercheurs de la formation se sont retrouvés dans la salle de réunions que l'UFR S2ATA partage avec l'UFR SANTÉ pour suivre la présentation, en Power point, du programme à évaluer.

Professeur Abdoulaye LOUM, de l'UFR S2ATA, a été chargé de faire cette présentation. Celle-ci a duré 45 minutes et a suscité des discussions avec les experts qui ont confronté le Programme et vérifié sa conformité par rapport aux différents champs et standards de qualité du référentiel d'évaluation des programmes de l'ANAQ-Sup. Des questions ont été posées et des éléments de preuve demandés par les experts. Des réponses ont été apportées par les enseignants responsables du programme.

C. Entretiens avec les personnels impliqués dans la Formation

Au terme des échanges avec les personnels responsables du programme, les entretiens se sont poursuivis avec d'autres PER de l'UFR S2ATA (, les représentants des PATS de l'UFR S2ATA (et les étudiants, au nombre de neuf (4 garçons et 5 filles) dont huit du Master en Productions Halieutiques et Gestion des Ecosystèmes Aquatiques de l'UGB et un doctorant étranger .

En marge des entretiens avec les PER, les PATS et les étudiants, les experts ont également eu des échanges avec les responsables des services documentaires de l'UGB, en l'occurrence, les responsables de la bibliothèque centrale et celui de la bibliothèque du Master.

• **Entretien avec les PER**

L'entretien a porté, essentiellement, sur l'objectif, organisation et le fonctionnement du Master. Il en est ressorti que :

- le Master a été mis en place par le souci de prise en charge des préoccupations du terroir en matière de pêche et d'aquaculture.
- La formation est assurée par une équipe pédagogique composée de Directeurs de Recherche, Maîtres de conférences titulaires, Maîtres de conférences assimilées et de Docteurs. Il s'agit, pour pratiquement, dans des proportions équivalentes, de PER de l'UGB et de vacataires venant d'autres Universités et du monde professionnel.
- Les enseignements se font en présentiel et en sorties pédagogiques auprès des institutions de recherche évoluant dans les domaines de la pêche, de l'aquaculture, de l'environnement, des agences de développement et des acteurs économiques (fermes de production).

- Il existe une bonne dynamique dans l'exécution des tâches d'enseignement et d'encadrement ainsi que dans le suivi et l'évaluation du programme. L'encadrement des étudiants est facilité par leur faible effectif.
- Les étudiants participent à des séminaires à l'UGB, font des stages à l'ISRA, au CRODT, à l'ANIDA, au PRODAC et à la SAED sur des sujets et thématiques variés de leur domaine d'études.
- Les évaluations des étudiants se font par contrôles continus (devoirs et TP) et examen final qui comptent, respectivement, pour 30% et 70%. Les étudiants sont aussi évalués à partir de projets personnels et des exposés à rédiger et à présenter.
- Pour les mémoires, des appels à sujets sont lancés et présentés aux étudiants qui, eux aussi, peuvent en proposer. Les mémoires sont soumis à l'appréciation d'un rapporteur et une autorisation de soutenance est délivrée par l'autorité compétente.
- La durée moyenne de la formation est de deux ans, si on tient compte du stage, souvent difficile à obtenir.

Par ailleurs, les PER ont souligné le manque de locaux pour abriter les équipements reçus dans le cadre du CDP. Aussi ont-ils souhaité, pour être plus compétitifs, être plus nombreux et disposer davantage de locaux.

• **Entretien avec les PATS**

La rencontre a eu lieu dans l'après-midi après la pause déjeuner, en présence de quelques personnels techniques et administratifs. L'entretien était axé sur leur profil, leurs critères de recrutement, leurs conditions de travail et la couverture sociale.

Leur recrutement se fait de manière transparente à la suite d'un appel à candidature largement diffusé, suivi de l'entretien après la présélection. Ils participent activement au fonctionnement du Master.

Ils sont trois permanents et un vacataire, très impliqués dans tous les processus en assistant régulièrement aux réunions du Conseil de Département. Ils ont des représentants au Conseil de l'UFR qui leur rendent compte des décisions prises.

Leur relation avec les étudiants est correcte et il existe une bonne collaboration avec les PER. Le PATS salue les efforts faits par les autorités universitaires pour le renforcement de leurs capacités. La gestion de leur carrière se fait par des commissions d'avancement. Leur prise en charge médicale est assurée et ils ont droit à des imputations budgétaires pour leurs soins dans les structures médicales. Ils jugent que les conditions de travail sont difficiles. Ils déplorent l'insuffisance des locaux, des infrastructures, des équipements et du budget. Les PATS ont

exprimé, à l'unanimité, leur satisfaction quant au déroulement des enseignements-apprentissages, en présentiel et en ligne. Toutefois, ils souhaitent eux aussi disposer d'infrastructures et d'équipements complémentaires.

- **Entretien avec les étudiants**

Neuf étudiants dont huit du Master ont été rencontrés pour échanger, principalement, sur leurs conditions de recrutement, d'études, d'encadrements et de suivi après la formation.

Ils se sont tous réjouis de la formation qu'ils reçoivent et ont souligné les relations correctes qu'ils ont avec les personnels de l'UFR. Ils jugent que les enseignants de la formation sont accessibles et leur prodiguent de bons conseils. Ils déplorent toutefois des problèmes comme la non disponibilité des enseignants vacataires qui ne sont pas toujours disponibles au moment voulu, leur absence, le manque et l'insuffisance des infrastructures et des équipements, les grèves des étudiants et, quelque fois, des enseignants, la capacité faible de la salle de cours en ligne. Ils disent ne pas pouvoir faire certains TP, faute d'équipements et/ou de moyens financiers pour payer le matériel nécessaire.

Pour le volet Recherche, dans le cadre des stages, deux cas sont possibles :

- L'étudiant traite un sujet qui nécessite la collecte de ses propres données sur le terrain, et là l'accès aux données est direct ;
- Il est accueilli en stage dans une structure partenaire (ISRA, ANA, ISRA, IRD, etc.) et travaille sur un sujet qui nécessite au moins une partie de données historiques. Dans ce cas, les accords-cadres et les conventions particulières liant les structures facilitent l'accès aux données .

Pour la mobilité, les stages sont difficiles à obtenir, cependant ils participent à des séminaires et des séjours de recherches à l'ANA, l'ISRA, l'ANIDA, PRODAC...

Des conventions de stages d'étudiants ont été signées avec la SAED, l'ANA, l'ANIDA, le PRODAC, l'UCAD, etc.

Les étudiants ont été globalement très satisfaits de la disponibilité et de l'engagement de leurs enseignants. Cependant, ils ont souhaité avoir dans la maquette du Master une unité d'enseignement complémentaire en l'ichtyologie.

- **Entretien avec les responsables des services documentaires**

Il s'agit des responsables de la bibliothèque centrale et celui de la bibliothèque du Master. Ils ont été rencontrés par les experts pour s'enquérir de leur mode de fonctionnement, des conditions de travail de leurs personnels et d'éventuels liens avec le Master en PHGEA. Il est

apparu que le Master dispose, au sein de la bibliothèque centrale, de deux rayons, avec plus de 50 ouvrages, où les étudiants peuvent trouver de la documentation spécifique. En plus de ces rayons, la bibliothèque centrale leur offre des documents électroniques, stockés dans des bases de données, consultables sur place, grâce à des ordinateurs mis à leur disposition.

Le Directeur de la Bibliothèque centrale est revenu sur la nécessité d'augmenter la base de données en acquérant de nouveaux ouvrages, de documents électroniques et en développant la collaboration avec les bibliothèques d'autres universités, nationales et internationales, et les établissements partenaires de l'étranger.

Les échanges avec le responsable du centre de documentation du master, basé en dehors de la bibliothèque centrale, à environ 400 mètres, ont permis de noter l'insuffisance de moyens humains et matériels.

D. Restitution du programme de la journée

La série de visites sur site et les d'entretiens étant terminés, s'en est suivie la séance de restitution avec l'ensemble des membres de l'administration, des PER et des PATS présents. Le Président a fait un résumé des entretiens et des visites et a promis qu'un rapport leur sera envoyé dans les plus brefs délais.

E. Appréciation de la visite

La visite s'est déroulée dans de bonnes conditions, en compagnie des autorités de l'UFR – S2ATA et les enseignants impliqués dans le Master en Production et Transformation des Produits Agricoles -Spécialité : Productions Halieutiques et Gestion des Écosystèmes Aquatiques qui ont bien répondu aux préoccupations et questions des experts.

Elle a permis aux experts de l'ANAQ-Sup de noter, avec satisfaction, que le programme du Master en Productions Halieutiques et Gestion des Écosystèmes Aquatiques est bien structuré et dispose d'une bonne partie des infrastructures et équipements nécessaires à une bonne formation. Toutefois, il lui faudra les compléter pour une meilleure formation des étudiants.

Il ressort également de cette visite la nécessité de faciliter la recherche documentaire aux étudiants du Master (et de la Licence) en leur créant un seul espace de documentation.

Il ressort également de cette visite que les extincteurs sont installés dans les salles de TP, TD et les laboratoires (PS14). Par contre, pour les salles de cours, ils sont disposés dans les couloirs pour faciliter leur accès en cas d'incendie.

Toutefois, on note l'absence de rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Pour pouvoir les accueillir dans la formation, il faudra procéder à des aménagements appropriés au niveau de l'accès aux différents étages abritant les salles de cours, de TD, de TP et les laboratoires pour cette catégorie de personnes.

Les entretiens avec le PER, le PATS, les étudiants et les responsables documentaires ont permis de mesurer leur degré de satisfaction et les difficultés qu'ils rencontrent dans l'institution. Ils ont tous été disponibles et ouverts aux discussions. Les responsables de la formation, en particulier, se sont bien mobilisés, ont participé à toutes les étapes de la visite, ont fourni les éléments de preuve exigés et ont apporté des réponses claires aux questions des experts.

La visite s'est terminée avec la séance de restitution en présence, notamment, du Directeur de l'UFR, de la représentante du Directeur de la CIAQ, du coordonnateur du Master, du Responsable du Comité de pilotage et d'autres membres de la formation.

IV. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études.
Standard 1.01 : le programme d'études est-il régulièrement dispensé aux étudiants ?
Le programme d'études du Master en Production et Transformation des Produits Agricoles - Spécialité : Productions Halieutiques et Gestion des Écosystèmes Aquatiques est régulièrement dispensé, depuis l'année académique 2015-2016, avec la sortie de six (06) promotions de diplômés depuis son démarrage. Il n'y a pas eu d'enrôlement d'une nouvelle promotion pour l'année académique 2018-2019 à cause des longues perturbations que l'UGB avait connue durant l'année universitaire 2017-2018. Malgré ces perturbations, les soutenances se sont tenues en dehors de la période où l'université était fermée entre mars et août 2020 pour des raisons liées à la pandémie au Covid-19. Le pilotage du Master est assuré par l'UFR S2ATA de l'Université Gaston Berger de Saint Louis. La sélection des étudiants, les activités de la formation et la délivrance des attestations se font régulièrement.
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'UGB

Un des objectifs visés par le programme et qui fait partie des missions déclinées dans le plan stratégique de l'UGB, est de former des cadres de haut niveau, capables de s'insérer dans le tissu économique et industriel. Le Master prévoit un cursus adapté aux exigences du monde du travail. Le programme permet une orientation vers le milieu professionnel ou bien vers des activités de recherches aboutissant à une thèse de Doctorat.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Le département aquaculture a impliqué les acteurs du monde socio-professionnel, notamment, des universités, des instituts de recherches et de formation et des agences de développement, dans la mise en place du Master en PHGEA. En effet, les acteurs du monde socioprofessionnel ont pris part et ont apporté leurs contributions au contenu actuel de la formation. De plus, ils ont participé, à l'accueil, la formation et/ou l'encadrement des étudiants du Master en leur offrant les possibilités de stages pour la préparation de leurs mémoires, d'obtenir des CDD pouvant aboutir à des CDI et des bourses de thèse.

Dans le but de satisfaire, selon ses moyens, aux besoins de formations du milieu, le programme a signé des conventions et accords-cadres avec diverses institution et Départements du monde de la recherche ou socioprofessionnel.. Le personnel de ces structures participe à la formation et/ou l'encadrement des étudiants du Master.

Cependant, il est souhaitable que le processus de partenariat puisse s'étendre à d'autres partenaires du monde socioprofessionnel, notamment, des projets et programmes de développement mais aussi des producteurs. La maquette de formation du Master devra aussi être révisée, périodiquement, tenant compte de l'évolution des besoins sur le terrain du monde socioprofessionnel.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées

Un document décrivant le rôle et la compétence dans la prise de décision est disponible et accessible à tout le monde. Les Actes de nomination au poste de Coordonnateur du Master sont également disponibles. Les calendriers des déroulés des cours et des notes de service sont affichés dans un tableau au rez de chaussée du bâtiment abritant l'Administration et les salles de cours du Master.

Toutes les formations à l'UGB y compris le master PHGEA, sont soumises à une organisation administrative et décisionnelle assez claire. S'agissant de l'organisation administrative, nous avons un Chef de département nommé par arrêté, le Directeur d'UFR appuyé dans ses responsabilités par le Directeur adjoint qui coordonne la pédagogie et le Chef des Services Administratifs responsable de l'administration, tous dépendant du Recteur. Pour le processus décisionnel, il y'a une l'Assemblée du département, la Commission pédagogique, le conseil d'UFR, le Conseil académique et le conseil d'administration et un manuel de procédure qui décrit les tâches et précise les responsabilités de chacun sur toutes les questions relatives à la pédagogie. Dans le cadre particulier du master PHGEA, un Coordonnateur est nommé par arrêté du Directeur de l'UFR précisant en son article 2 ses responsabilités et qu'il est placé sous la tutelle administrative du Chef de département lui-même dépendant administrativement du Directeur. Concernant l'évaluation du PATS, à chaque fin de l'année, une fiche de notation est remplie pour l'avancement au choix. Pour le PER, il existe également une grille d'avancement au choix en plus de l'évaluation par le CAMES.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Les délégués des PER et des étudiants participent aux instances de décisions.

Le PER est présent dans les instances où les décisions d'ordre pédagogique sont prises telles que les conseils de département et d'UFR et l'Assemblée de l'Université.

Les étudiants expriment leurs opinions sur les enseignements par le biais d'un questionnaire portant sur l'évaluation des enseignements.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

L'UFR s'engage à procéder régulièrement à une évaluation et revue des contenus pédagogiques des différents programmes de formation dont le Master en PTPA-PHGEA, avec l'ensemble de ses partenaires, pour mieux répondre aux attentes du marché de l'emploi et aux objectifs stratégiques de développement du Sénégal.

Les échanges entre les PER et les étudiants en plus des éléments de preuve fournis permettent d'attester de l'atteinte du standard 2.03.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal

La maquette est structurée conformément au format de maquette du système LMD. En effet, pour chaque semestre, le niveau d'étude a été précisé. L'intitulé et le numéro de chaque UE ont été indiqués, Les numéros des UE renvoient à la fois, à l'année d'étude, au semestre et à la position de l'UE dans la maquette. Chaque UE est constituée d'éléments constitutifs avec, pour chacun, une indication claire des volumes horaires correspondant aux CM, TP, TD, TPE et VHT. Le nombre de crédits, le volume horaire total des différentes catégories d'enseignements ainsi que le nombre de crédits par semestre ont également été indiqués.

Les unités d'enseignement ont toutes de plans de cours et de Syllabi. Les versions physiques des cours ont été fournies lors des échanges.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation

Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation. Les principaux aspects de la discipline sont couverts et permettent l'acquisition de connaissances scientifiques et de préparer les étudiants au marché de l'emploi.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes sont réglementées et intégrées dans les textes de l'UGB, la loi et les décrets organisant le système LMD. Les attestations de réussite sont délivrées aux étudiants ayant obtenu les 120 crédits du M1 et M2.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Les taux de réussite de la première à la deuxième année sont assez satisfaisants et sont compris entre 86 et 100%.

Au semestre 3, les taux de réussite sont de 100%. Le semestre 4 correspondant au stage de fin d'études, les soutenances se font en fonction de l'état d'avancement des travaux de mémoires. Pour les étudiants des promotions 2020-2021, certains sont en train de finaliser leur document. Par contre, pour ceux de la promotion 2021-2022, les enseignements sont toujours en cours. Le Département accompagne les étudiants dans la recherche de stage. Il encourage les enseignants à organiser régulièrement des séances de présentations de l'état d'avancement des travaux de mémoire des étudiants.

Un tableau du nombre d'admis enregistrés depuis la création du master est utilisé comme éléments de preuve.

Les conditions de validations des UE sont indiquées en respect des dispositions du décret sur le LMD. La durée moyenne de la formation est de deux ans. Le taux de réussite est bon en M1, sauf en 2014-2015 où il était de 50%. Les taux de réussites en Master 2 sont plus faibles du fait de la non soutenance des mémoires dans les délais impartis.

Le programme, le récapitulatif des résultats des Masters 1 et 2 sont présentés comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)
Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement
L'enseignement et la gestion pédagogique sont assurés par un corps d'enseignants qualifiés par leurs titres et grades du CAMES (Professeurs titulaires, Professeurs assimilés, Maître de Conférences titulaires, Maître de Conférences assimilés) et par leurs qualifications scientifiques. Une partie du corps des enseignants, soit environ 40%, est composée de professionnels. <i>Les expériences pédagogique et professionnelle, les travaux scientifiques et de l'apport potentiel des enseignants dans le développement de l'institution au niveau local, national et international sont donnés comme éléments de preuve.</i>
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.
Documents non disponibles lors des débats. Il s'agit essentiellement d'agents de la fonction publique qui sont régis par les textes spécifiques précisant les volumes horaires statutaires. <i>Les charges horaires selon les grades (Professeurs, Maîtres de Conférences, Maîtres-assistants et Assistants) et les cahiers de texte tenus par les responsables de classes sont fournies comme éléments de preuve.</i>
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.
<i>Des documents attestant de la mobilité des PER vers d'autres établissements d'enseignement supérieur du Sénégal où ils sont invités en fonction de leurs compétences, les voyages d'études, les missions d'enseignement et les conférences internationales du département sont présentés comme éléments de preuve.</i>
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champs d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées

Il y a lieu de préciser que ce sont les mêmes procédures d'admission qui sont appliquées, à chaque année d' enrôlement d'une nouvelle promotion.

Pour l'accès en M1, les conditions d'admission sont basées sur le mérite et suivant le nombre de places fixé. Elles sont connues et les étudiants sont informés par affiche, par mailing liste et marketing. Un quota est réservé pour les étrangers et les professionnels. Les étudiants admis en Master Productions et Transformation des Produits Agricoles, Spécialité : Productions halieutiques et gestion des écosystèmes aquatiques sont ceux titulaires d'une licence en sciences agronomiques et domaines connexes ou diplômes admis en équivalence.

Des documents sur les voies et moyens de communication utilisés pour informer le public des étudiants sont donnés comme éléments de preuve

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

L'institution veille à l'égalité des chances entre tous les étudiants. Il n'y a aucune forme de discrimination dans les critères de sélection des étudiants. Le genre n'est pas pris en compte bien qu'il y ait plus de candidatures masculines les premières années du programme. Une tendance inverse est observée pour l'année universitaire 2022-2023 il est enregistré pratiquement autant de filles que de garçons. L'égalité des chances est assurée par le système d'anonymat lors des évaluations.

Une liste des étudiants en M1 et M2 selon le genre a été présentée comme élément de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant (e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Les diplômés de Licence 3 sont acceptés en master dans d'autres universités (UGB, UCAD, UADB, USSEIN etc.). Ceux en Master peuvent s'inscrire en Doctorat dans d'autres universités. Certains étudiants participent à des stages internationaux dans le cadre des projets de recherche. En effet, l'UGB est membre du REESAO qui permet la mobilité des étudiants.

Des conventions de stages d'étudiants avec l'ANA, la SAED, l'UCAD, l'USSEIN sont fournies comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.04 : Il est pourvu un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

La disponibilité des enseignants et l'affectation des étudiants aux enseignants dès le début de la deuxième année pour leur stage (Directeur de mémoire et co-directeur) permet un encadrement adéquat des étudiants. Les étudiants bénéficient d'un encadrement à la fois du corps professoral du département et des intervenants professionnels notamment les agents de l'Agence Nationale de l'Aquaculture (ANA), du Centre de Recherche Océanographique Dakar-Thiaroye, (CRODT), de l'Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture (IUPA), de la Station d'innovation Aquacole (SIA) particulièrement pour ce qui concerne les stages de fin d'études, travaux de terrain et sorties pédagogiques. Tous les étudiants admis en Master sont placés en stage, encadrés par un enseignant permanent du département et ou co encadrés avec un tuteur dans une structure partenaire. les étudiant(e)s peuvent être conseillés sur leurs d'études et sur les prestations dont ils peuvent bénéficier grâce à un «Guide de l'étudiant» élaboré par le PER.

Des demandes de stage, des autorisations et des PV de soutenance sont fournis comme éléments de preuve

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le programme dispose d'une direction de l'insertion professionnelle qui, avec des moyens insuffisants, travaille en étroite collaboration avec les Alunis. Des visites et des stages de recherche sont effectués dans certaines structures pour préparer l'étudiant à l'insertion professionnelle. De même, des lettres de recommandation sont données pour appuyer et faciliter l'obtention de stage. L'esprit d'initiative pour le développement de l'entrepreneuriat est encouragé par la mise en place d'aide au montage de projets porteurs (Incubateur logé à l'UGB). Dans le but de rendre plus opérationnel le service d'aide à l'insertion des étudiants diplômés, une Direction chargée des projets, de l'Innovation et de l'Insertion a été créée par arrêté rectoral n° 0005499 du 15 décembre 2014. Les informations sur l'insertion des diplômés sont obtenues à partir d'un questionnaire adressé aux alunis insérés n'est pas très fourni.

Des documents sur le service d'aide à l'insertion des étudiants diplômés, la Direction chargée des projets sur l'insertion des diplômés sont données comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Le Master dispose d'infrastructures pédagogiques adéquates pour dispenser le programme. Certaines de ces infrastructures lui appartiennent, d'autres sont partagées avec l'UFR Santé avec qui il cohabite. C'est le cas, en particulier, de la grande salle pouvant servir d'auditorium, les nouveaux laboratoires, la grande bibliothèque. L'Université a mis à la disposition du Master des salles de cours, de TD et d'informatique, mutualisées et équipées. La bibliothèque centrale, dirigée par un personnel qualifié et compétent, dispose d'une documentation peu fournie dans le domaine du Master. Une bibliothèque, propre au Master, également peu fournie en documents et personnels, permet aux étudiants de se documenter. Au niveau de la bibliothèque centrale, les étudiants ont la possibilité, en dehors des documents physiques, d'accéder à des documents en ligne, grâce à un login et à un mot de passe. Le budget est constitué en partie de la dotation de l'Etat, des frais d'inscription pédagogiques et de formation des étudiants ainsi que des financements alloués aux chercheurs dans le cadre de conventions de recherche avec les partenaires et les bailleurs de fonds.

Les montants totaux de ces allocations restent faibles par rapport aux besoins de fonctionnement du Master. La visite sur site a permis de se faire une idée des ressources dont dispose le Master.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

V. Points forts du programme

- La gouvernance académique du programme obéit aux textes régis par les décrets portant organisation et fonctionnement des universités du Sénégal ;
- Une Cellule Interne Assurance Qualité de l'UGB a été créée par arrêté rectoral. Elle supervise les programmes d'évaluation mis en place par les Comités de pilotage pour l'amélioration continue des programmes ;
- La formation fonctionne sans interruption depuis 2014 ;
- Le programme évalué obéit aux règles du système LMD et la maquette a été conçue selon la nomenclature de la REESAO ;
- Les syllabi et les plans de cours pour les éléments constitutifs sont confectionnés ;

- Un formulaire d'évaluations des enseignements par les étudiants a été confectionné par la CIAQ ;
- La formation s'appuie sur une équipe académique et pédagogique dynamique composée d'un personnel compétent et qualifié issu aussi bien du milieu professionnel que du milieu universitaire ;
- Les disciplines enseignées dans ce Master intéressent des domaines variés, notamment, la pêche avec la problématique de la gestion durable des ressources halieutiques et l'environnement ;
- Il existe de bonnes relations de travail entre le PER et le PATS qui sont impliqués dans tous les processus d'évaluation et de suivi du programme ;
- Les étudiants sont bien encadrés et suivis durant toute la formation ;
- La formation bénéficie des locaux mis à disposition par l'UGB pour les enseignements-apprentissages.

VI. Points faibles du programme

- Le Master ne prend pas suffisamment en compte les problématiques de la transformation des produits agricoles et la gestion des écosystèmes ;
- La formation ne dispose pas de ressources suffisantes pour assurer un meilleur fonctionnement du Master.
 - L'insuffisance des infrastructures et des équipements limite l'accès adéquat à la connaissance scientifique et technique des étudiants ;
 - L'absence d'aménagement de l'accès pour les étudiants handicapés ne permet pas l'accueil de cette catégorie dans les formations dispensées au sein du Master ;
 - L'absence d'ascenseur ne facilite pas l'accès aux salles de cours, TD et TP et à l'auditorium à certain personnel de l'administration du Master ;
 - La formation n'a pas formalisé la collaboration avec des institutions et des programmes nationaux dédiés à l'insertion des jeunes comme l'ANPEJ, le PSE J, la DER ;
 - Le problème de sécurité se pose en cas d'incendie, avec le non visibilité d'extincteurs dans les locaux.

VII. Appréciations générales

Le programme du Master en PHGEA de l'UGB répond pratiquement à l'ensemble des préoccupations de l'ANAQ-Sup : 18/19 standards de qualité ont été atteints. Il obéit aux normes du système LMD et du REESAO. L'équipe pédagogique et académique qui l'anime est composée de personnels qualifiés et motivés.

VIII. Recommandations à l'établissement

- Le renforcement des relations entre le programme et le milieu socio - économique afin de permettre aux apprenants de s'insérer plus facilement dans le monde du travail ;
- L'université doit, dans le cadre des textes qui le régissent, trouver des moyens conséquents de financement des infrastructures d'appui à la formation comme la ferme aquacole en termes de construction de bâtiments, d'appui ou de tous autres types d'équipements nécessaires au bon fonctionnement des infrastructures qui y sont installées ;
- Les aménagements doivent être réalisés pour l'accès des personnes handicapées à l'Administration du Master, aux salles de cours, TD et TP ;
- L'installation d'un ascenseur au niveau de ce bâtiment pour faciliter l'accès des étudiants, PER, PATS et visiteurs aux différents services du Master dont les salles de cours, TD et TP.
- Les enseignants devraient se mettre ensemble ou trouver une personne ressource pour aller vers la recherche de financements pour disposer plus de moyens financiers ;
- Le recrutement d'autres enseignants dans certains domaines du Master est souhaitable pour assurer les cours, les TD et TP plutôt que de faire appel à des vacataires ;
- La formation en anglais doit être renforcée pour permettre aux étudiants de postuler facilement à différents programmes de recherches d'institutions et d'organismes internationaux, leur appel à candidature étant en anglais ;
- La dotation supplémentaire d'ouvrages spécifiques au Master permettrait un plus grand accès à la connaissance scientifique pour les étudiants ;
- L'intégration de la bibliothèque du Master à la bibliothèque centrale permettrait d'améliorer la gestion du fonds documentaire dédié au programme.

IX. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Mettre à disposition un guide pratique d'évaluation des programmes et des établissements d'enseignements supérieurs au Sénégal ;
- Donnez plus de temps aux évaluateurs externes pour leur faciliter le travail de terrain et la rédaction du rapport, en toute sérénité.

X. Proposition de décision

L'équipe d'évaluation propose d'un commun accord l'accréditation du programme de formation du Master Production et transformation des produits agricoles, Spécialité : Productions halieutiques et gestion des écosystèmes aquatiques, de l'UFR Sciences Agronomiques, de l'Aquaculture et des Technologies Alimentaires (S2ATA) de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB.